



## **Section Classic MX5France**

Proposition de création d'une Section « Classic » au sein du club

Objectif : Rassembler les MX5 de plus de 20 ans, dans un état de conservation conforme à l'origine.

La section Classic du Club MX5France est une entité du club MX5France, et n'est ouverte qu'aux adhérents du Club MX5France à jour de leur cotisation annuelle et comptant plus de deux adhésions annuelles successives. Les activités de la section Classic sont les mêmes que celles proposées aux adhérents du Club MX5France.

L'obtention du label Classic de la MX5 présentée par l'adhérent du Club MX5France est nominative et non cessible en cas de revente de la voiture.

L'adhérent doit préparer un dossier de présentation de format libre, donnant des éléments d'historique de la voiture depuis son acquisition et avant son acquisition, dans le cas d'un achat d'occasion. Le dossier peut être agrémenté de photos.

L'ouverture de la section Classic aux adhérents aura lieu lors de la célébration du dixième anniversaire du Club MX5France, au Jap'n'Car Festival à Monthléry le 19 mai 2018. La sélection des 3 premières MX5 de la section Classic aura lieu sur vote des adhérents lors de la manifestation sur la base d'un questionnaire rempli et signé par l'adhérent votant.

Les critères de sélection pour les 3 premières MX5 de la Section Classic du Club MX5France sont les suivants :

➤ Présentation du véhicule

- La voiture doit être propre et soignée dans sa présentation
- Aspect extérieur : absence de corrosion carrosserie et soubassements, peinture en excellent état, capote et éléments plastiques en très bon état de présentation. La peinture doit respecter la couleur d'origine du véhicule
- Aspect intérieur : excellent état de présentation des éléments intérieurs, tableau de bord, volant, sellerie et contreportes...
- Sont autorisés
  - Les séries spéciales, françaises et étrangères, à condition d'en attester l'origine dans le dossier de présentation
  - Les kits carrosserie dès lors qu'ils ont été posés dès l'origine, ex : kit Zender, commercialisé dans le réseau Mazda ;
  - Le remplacement de la capote d'origine de la NA par un modèle compatible avec vitre et sans zip.
  - La pose d'accessoires, saute-vent, véronique est autorisée ; par contre la pose d'un arceau écarte le véhicule de la sélection du Club Classic
  - Les phares additionnels de technologie conventionnelle, les feux tuning, LED sont refusés.
  - Les clignotants et feux divers respectent en forme et en emplacement les feux d'origine.
  - Le remplacement des tissus d'origine par une sellerie de matériau différent, à la condition de respecter la couleur, l'aspect et le dessin de la sellerie d'origine
  - Le remplacement du volant d'origine par un volant du même fournisseur est accepté.

➤ Eléments mécaniques

- Moteur d'origine en puissance et cylindrée ; les systèmes d'injection et d'allumage du véhicule sont identiques au véhicule d'origine, le système d'admission est d'origine mais la position d'un filtre plus performant (type K&N) est accepté
- Echappement d'origine ou remplacé par un échappement inox compatible avec l'emplacement d'origine dans le pare chocs (sans découpe)

➤ Châssis

- Trains roulants : géométrie des trains respectée et abaissement limité à 30 mm, sont exclus les MX5 dont le déport des roues dépasse la carrosserie et justifie la pose d'élargisseurs
- Jantes d'origine ou si remplacées, respectent les dimensions homologuées par Mazda sur le modèle MX5 d'origine (ex : passage en 15' autorisé pour une MX5 de première génération)
- La pose d'une barre anti rapprochement est autorisée
- Le système de freinage est identique au système d'origine.

